



- **Se présenter et expliquer l'objet de l'entretien**
- **Questions :**
  - >> Avez-vous votre liste de médicaments ou vos emballages de médicaments avec vous ?
  - >> Médicaments actuels (traitements de longue durée et médicaments en réserve) ?
  - >> Intervalles de prise particuliers (hebdomadaire, mensuel) ?
  - >> Médicaments interrompus ou modifiés récemment ?
  - >> Médicaments sans ordonnance ?
  - >> Formes galéniques particulières ?
    - > Gouttes / inhalateurs / suppositoires
    - > Patchs / pommades
    - > Injections
  - >> Préparations à base de plantes, vitamines et compléments alimentaires ?
  - >> Médicaments pour des diagnostics connus/fréquents (diabète, maladies cardiaques, ...)?
  - >> Médicaments pour des troubles fréquents (douleurs, troubles du sommeil, constipation)?
  - >> Allergies et intolérances ?
- **Donner la possibilité de poser des questions**
- **Indiquer la personne à qui s'adresser pour fournir des indications par la suite**



**Sécurité de la médication**  
**Vérification systématique!**



## Sécurité de la médication Vérification systématique!

### POUR CHAQUE MÉDICAMENT, NOTER :

- ✓ **Nom de la préparation** (ou substance active)
- ✓ **Dosage** (50 mg, 2 mg/ml, etc.)
- ✓ **Forme galénique** (comprimés, patches, etc.)
- ✓ **Posologie** (fréquence, heure, dernière prise)

### 10 CONSEILS POUR L'ANAMNÈSE MÉDICAMENTEUSE IDÉALE

1. Rassembler des informations avant l'entretien
2. Créer une atmosphère positive
3. Éviter les termes techniques
4. Formuler des questions ouvertes
5. Utiliser le guide d'entretien
6. Comparer les différentes sources d'information
7. Parler de l'observance du traitement
8. Recenser les médicaments effectivement pris et les divergences par rapport à la prescription
9. Répéter les informations pour les vérifier
10. Clarifier les questions en suspens avec le médecin traitant, la pharmacie, le service de soins à domicile, etc.  
Demander l'accord du patient !



sécurité des patients suisse  
progress!

[www.securitedespatients.ch](http://www.securitedespatients.ch)

© Sécurité des patients Suisse.  
Élaboré sur la base des recommandations  
et de l'expérience du programme pilote  
progress ! La sécurité de la médication  
aux interfaces (2014-2017).